



CONSEIL
COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Salavaux, le 4 juillet 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS

Présidence : M. Alain Bally

Demande de crédit de CHF 2'860'000.—TTC pour la remise à ciel ouvert du ruisseau de Champmartin.

- Vu le préavis municipal 2019/05
- Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Le Conseil Communal décide :

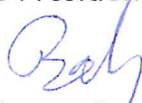
- d'autoriser la Municipalité d'effectuer les travaux de remise à ciel ouvert du ruisseau de Champmartin,
- de lui accorder un crédit de CHF 2'860'000.—(deux millions huit cent soixante mille francs) TTC,
- de financer cet investissement par les subventions cantonales et fédérales à hauteur de CHF 2'584'000.—et le solde de CHF 276'000.—par la trésorerie courante,
- d'amortir cette dépense par prélèvements au fond de réserve 9282.00.

Le préavis 2019/05 est accepté à l'unanimité.

Pour extrait conforme, l'attestent :

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Le Président :


Alain Bally



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat



CONSEIL
COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Salavaux, le 4 juillet 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS

Présidence : M. Alain Bally

Demande de crédit de CHF 76'810.00 pour l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse catholique St-Marie à Avenches

- Vu le préavis municipal 2019/06
- Entendus le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 76'810.00 (septante-six mil huit cent dix francs),
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 76'810.00 par la trésorerie courante,
- d'amortir l'investissement de CHF 76'810.—sur une période de 10 ans, à raison de CHF 7'681.00 par année, par le chapitre 58, la première fois au budget 2020.

Le préavis 2019/06 est accepté avec 40 voix et une abstention.

Pour extrait conforme, l'attestent :

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Le Président :


Alain Bally



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat